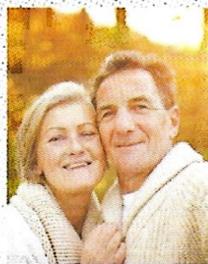


FAIRE GRANDIR L'ÉGLISE

notre rôle à tous...

« Aimer c'est tout donner,
et se donner soi-même. »

Sainte Thérèse de Lisieux



« Nous donnons au Denier parce que l'Église nous accompagne depuis près de 60 ans, dans tous les événements importants de notre vie, sans rien demander en retour. Ce n'est donc que justice ! »

Bernadette et Jean-Michel, 62 et 65 ans



« J'ai toujours donné à la quête, mais je ne savais pas que c'était grâce au Denier que les prêtres sont rémunérés. Alors si moi, catholique pratiquant, je ne donne pas... Qui le fera ? »

Nicolas, 75 ans



« Mes parents ont toujours soutenu l'Église. J'ai aujourd'hui une situation professionnelle et je suis pratiquante : à moi de prendre la relève. »

Lena, 32 ans



« J'ai réalisé que mon rapport à l'Église n'était pas forcément ajusté ; j'attends d'elle messes, solidarité, formation, pèlerinages et disponibilité... J'ai donc décidé de donner l'équivalent financier de deux journées de travail. Maintenant, mon diocèse peut compter sur moi aussi. »

Agathe, 47 ans

© www.emergence-conseil.fr



RENDEZ-VOUS SUR :
<https://saint-denis.catholique.fr/don-en-ligne>
POUR SOUTENIR L'ÉGLISE !



Oui, vous pouvez faire grandir l'Église

G. Poli / CIRIC



Madame, monsieur,

Oui, comme sainte Thérèse, saint François et tant d'autres saints et saintes, nous croyons que la rencontre du Christ nous transforme et nous comble de joie !

Les saints ne sont pas des personnes exceptionnelles mais des personnes ordinaires qui, jour après jour, ont accueilli le Christ par l'écoute de sa Parole, la célébration des sacrements et la rencontre des autres, notamment les plus pauvres. L'Église les a aidés à avancer sur le chemin de la sainteté comme elle nous y aide encore aujourd'hui. N'oublions pas que l'Église est le corps du Christ, où chacun des membres a sa place. Pourvu des dons de l'Esprit, chacun des membres peut y donner ce qu'il a de meilleur pour le bien de tous et y recevoir ce qui lui manque.

Sans l'Église, nous n'irions pas loin sur le chemin de la sainteté ! Alors, merci à vous de soutenir notre Église diocésaine en la portant dans votre prière et en lui donnant les moyens de sa mission. Je vous en remercie et vous assure également de ma prière pour vous et vos familles.

Merci !

Mgr Pascal Delannoy,
évêque de Saint-Denis

L'ÉGLISE A BESOIN DE VOTRE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR



CÉLÉBRER
les sacrements
de la vie.



SERVIR
les plus fragiles
d'entre nous :
les personnes
malades,
handicapées,
âgées, démunies,
isolées,
détenues...



MONTRE l'Amour
de Dieu pour
chaque homme
en accompagnant
chacun dans
les grands
événements
de la vie.



ANNONCER
haut et fort
la Bonne
Nouvelle :
catéchisme,
catéchuménat,
aumôneries...



ASSURER
un traitement
aux prêtres.

QUAND DOIS-JE FAIRE MON DON ?

Dès maintenant et toute l'année ! Grâce à votre générosité, le diocèse peut verser chaque mois un traitement (salaire) à chacun de ses prêtres. L'Église a un besoin crucial de votre soutien fidèle et généreux.

COMMENT PARTICIPER AU DENIER ?

3 possibilités :

- Faire un don par chèque, remplir le bon de soutien ci-contre et nous le retourner.
- Opter pour le soutien régulier par prélèvement automatique, remplir le bon de soutien ci-contre et nous le retourner.
- Faire un don sécurisé par PayPal sur Internet :

<https://saint-denis.catholique.fr/don-en-ligne>

CHÈQUE À LIBELLER À L'ORDRE DE :
ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE SAINT-DENIS
POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER
denier.diocese93@adsd-bondy.fr
01 41 55 14 86

OUI, je soutiens ma paroisse dans la durée !

Mes coordonnées ▼

Nom : Prénom : Année de naissance :

(le cas échéant) conjoint(e) (Nom, prénom, année de naissance) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ma paroisse :

Mail :@.....

Tél. :

Grâce à un don :

▶ Par chèque à l'ordre de l'ADSD joint à cette enveloppe

▶ Par CB sur Internet : <https://saint-denis.catholique.fr/don-en-ligne>

▶ Par prélèvement automatique :

 chaque mois, à compter du 15/..../.. 7 € 15 € 30 € Autre : € chaque trimestre, à compter du 15/..../.. 20 € 45 € 90 € Autre : € chaque semestre, le 15 janvier et le 15 juillet 40 € 90 € 180 € Autre : €

Autorisation de mise en place du prélèvement automatique :

Identification internationale (IBAN)

.....

Identification internationale de la banque (BIC)

.....

N° ICS: FR49ZZZ290807

Fait à :

Date :

Signature indispensable

IMPORTANT
N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE
UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

Découpez, humectez et repliez avant d'envoyer

Votre prélèvement est identifié par une référence unique de mandat (RUM), l'Association diocésaine de Saint-Denis vous le communiquera avec votre échéancier.

À renvoyer dans l'enveloppe jointe à : Association Diocésaine de Saint-Denis, 6 avenue Pasteur, 93140 Bondy



En signant ce mandat pour un prélèvement régulier, j'autorise l'Association Diocésaine de Saint-Denis à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte. Ma banque continuera à le débiter, conformément aux instructions de l'Association Diocésaine de Saint-Denis. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

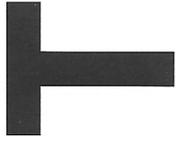
Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 18 mai 2018, vous bénéficiez de l'ensemble des droits prévus (notamment accès aux informations qui vous concernent, rectification, limitation de portabilité, effacement). Vous pouvez l'exercer en écrivant au diocèse de Saint-Denis.

J'accepte que l'Association Diocésaine de Saint-Denis mémorise et utilise mes données pour des appels au don et/ou informations sur le diocèse.

Découpez, humectez et repliez avant d'envoyer



ECO



20 g
Validité
permanente

ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE SAINT-DENIS
AUTORISATION 81539
93149 BONDY CEDEX

Pourquoi lier don et sainteté ?

Au XXI^e siècle, encore et toujours, « le Seigneur veut que nous soyons saints et il n'attend pas de nous que nous nous contentions d'une existence médiocre, édulcorée, sans consistance » (pape François, *La joie et l'allégresse*, § 1). A Assise ou à Lisieux, saint François et sainte Thérèse ont été les saints donnés par Dieu à leur temps. Avons-nous conscience que nous pourrions être, demain, les saints de notre propre diocèse, de notre paroisse ? Apprenons à désirer cette sainteté, cette proximité avec Dieu !

Vous pensez peut-être : « Mais quel rapport avec le Denier de l'Eglise ? » Pour répondre à cette question, à nouveau, citons le pape François : « Dans l'Eglise, sainte et composée de pécheurs, tu trouveras tout ce dont tu as besoin pour progresser vers la sainteté. Le Seigneur l'a remplie de dons par sa Parole, par les sacrements, les sanctuaires, la vie des communautés, le témoignage de ses saints... » (§ 15). L'Eglise n'est donc pas une association parmi d'autres ! Elle est là pour nous aider à avancer sur le chemin de la sainteté et accomplir, ainsi, la volonté de Dieu ! C'est cette Eglise qu'il vous est demandé de faire grandir par votre don afin qu'elle ait les moyens de soutenir l'ensemble des baptisés dans leur marche vers la sainteté tout en proposant ce chemin à ceux et celles qui aspirent à donner le meilleur d'eux-mêmes !
Soyez-en d'avance remerciés !

